



PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2026

Le sept avril deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Arnaud MAIRE DU POSET, Maire.

Étaient présents : Valérie LE BERRE, Jean-Pierre LAFARGE, Joanna TONNEAU, Pascal REVEL, Michel MOROT, Anna QUANDALLE, Martine DUFOUR, Pascal THEVENARD, Camille TRÉMEAU, Carole BRAMARD-RICHY, Matthieu VION, Cyrille BORDET, Raphaëlle HUBSCHWERLIN, Josselin DUBOC.

Secrétaire de séance : Valérie LE BERRE

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

1. Approbation du procès-verbal du 1 avril 2026

Le procès-verbal du 1 avril 2026 est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. Compte Financier Unique 2025 Commune

À partir de l'exercice budgétaire 2026, la mise en place du Compte Financier Unique (CFU) est obligatoire. La commune d'Uchizy a anticipé et a décidé de l'appliquer pour l'exercice 2025. Le CFU remplace le compte administratif et le compte de gestion, le compte administratif était établi par la commune alors le compte de gestion l'était par le Trésor Public. Le CFU supprime donc les doublons et a pour objectif de simplifier les procédures, sa production est totalement dématérialisée.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE - COMMUNE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	323 082,49 €	746 363,92 €	1 069 446,41€
	Recettes réalisées	278 186,11 €	770 069,34 €	1 048 255,45 €
	Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	323 082,49 €	746 363,92 €	1 069 446,41 €
	Dépenses réalisées	133 470,97 €	667 696,29 €	801 167,26 €
	Restes à réaliser	11 204,00 €	0,00 €	11 204,00 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	+ 144 715,14 €	+ 102 373,05 €	247 088,19 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	-105 919,18 €	+ 88 713,92 €	-17 205,26 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	+ 38 795,96 €	+ 191 086,97 €	229 882,93 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	-11 204,00 €	0,00 €	-11 204,00 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	+ 27 591,96 €	+ 191 086,97 €	218 678,93 €

Sous la présidence de Valérie Le Berre 1^{er} adjoint, le Maire s'étant retiré au moment du vote, après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le Compte Financier Unique Commune.

3. Compte Financier Unique 2025 Assainissement

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE - ASSAINISSEMENT				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	170 093,73 €	165 012,31 €	335 106,04 €
	Recettes réalisées	75 984,94 €	73 636,38 €	149 621,32 €
	Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	170 093,73 €	165 012,31 €	335 106,04 €
	Dépenses réalisées	38 960,89 €	66 081,82 €	105 042,71 €
	Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	+ 37 024,05 €	+ 7 554,56 €	44 578,61 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	+ 66 371,68 €	+ 109 081,82 €	+175 453,50 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	+ 103 395,73 €	+ 116 636,38 €	220 032,11 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	+ 103 395,73 €	+ 116 636,38 €	220 032,11 €

Sous la présidence de Valérie Le Berre 1^{er} adjoint, le Maire s'étant retiré au moment du vote, après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le Compte Financier Unique Assainissement.

4. Affectation du résultat

Il n'a pas lieu de prendre de délibération pour l'affectation du résultat 2025 au budget primitif 2026. Les comptes 001 et 002 étant excédentaires, les résultats sont reportés automatiquement conformément à la réglementation.

Pour information :

Budget commune :

Le montant de **191 086,97 €** sera inscrit au compte **002 Excédent de fonctionnement reporté**

Le montant de **38 795,96 €** sera inscrit au compte **001 Excédent d'investissement reporté**

Budget assainissement :

Le montant de **116 636,38 €** sera inscrit au compte **002 Excédent de fonctionnement reporté**

Le montant de **103 395,73 €** sera inscrit au compte **001 Excédent d'investissement reporté**

5. Taux d'imposition directes locaux pour l'année 2026

Tous les ans, l'état 1259, fourni par les finances publiques, notifie les taux d'imposition des taxes locales pour 2026 ainsi que les produits prévisionnels attendus. Il se présente comme suit :

- Foncier bâti :	32,64 %	produit attendu	331 296, 00 €
- Foncier non bâti :	41,77 %	produit attendu	40 517,00 €
- Taxe d'habitation :	14,74 %	produit attendu	18 720,00 €

Ces montants constituent nos principales recettes. Le conseil municipal doit se prononcer sur une éventuelle augmentation de taux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de conserver les taux actuels.

6. Budgets primitifs 2026 : Commune et Assainissement

- **Commune**

Le Maire propose un équilibre du budget :

- en section de fonctionnement de **877 411,97 €**
- en section d'investissement de **278 783,93 €** dont 11 204,00 € de restes à réaliser 2025 (RAR).

Section fonctionnement

Dépenses de fonctionnement prévues		
Chapitre 011- Charges à caractère générale		305 000,00 €
Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés		306 000,00 €
Chapitre 014 - Atténuations de produits		89 300,00 €
Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement		94 871,67 €
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	Amortissements travaux Sydesl et matériels mutualisés	10 240,30 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante		59 400,00 €
Chapitre 66 – Charges financières	Intérêts d'emprunts	12 500,00 €
Chapitre 68 - Dotations aux provisions semi-budgétaires		100,00 €
Total		877 411,97 €

Recettes de fonctionnement prévues		
---	--	--

Chapitre 002- Résultat d'exploitation reporté		191 086,97 €
Chapitre 013 - Atténuations de charges		19 000,00 €
Chapitre 70 - Ventes de produits		50 670,00 €
Chapitre 73 - Impôts et taxes		44 000,00 €
Chapitre 731 - Impositions directes		375 000,00 €
Chapitre 74 - Dotations et participations		126 155,00 €
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante		71 500,00 €
Total		877 411,97 €

Section d'investissement

Dépenses d'investissement prévues		
Chapitre 16-Emprunts et dettes assimilées		
Article 1641 : Emprunts		23 600,00 €
Article 165 : Dépôts et cautionnement		500,00 €
Chapitre 20-Immobilisations incorporelles		
Article 203 : Frais d'études	OPNI	21 000,00 €
Chapitre 204-Subventions d'équipement versées		
Article 2041512 : Subventions d'équipement versées	EP Rue au Pré (RAR)	11 204,00 €
Chapitre 21-Immobilisations corporelles		
Article 212 : Agencements et aménagements de terrain	OPNI	3000,00 €
Article 2135 : Installations générales, agencements, aménagements des constructions	OPNI	10 000,00 €
Article 2138 : Autres constructions	OPNI	32 153,95 €
Article 2157 : Matériel et outillage de voirie	OPNI	5 000,00 €
Chapitre 23-Immobilisations en cours		
Article 231 : Immobilisations corporelles en cours	Voirie	40 000,00 €
Article 231 : Immobilisations corporelles en cours	OPNI	126 325,98 €
Total		278 783,93 €

Recettes d'investissement prévues		
Chapitre 01 - Solde d'exécution		
Article 21 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		38 795,96 €
Chapitre 21 - Virement de la section d'exploitation		
Article 21 : Virement de la section d'exploitation		94 871,67 €
Chapitre 40 - Opérations d'ordre de transfert entre sections (Amortissements)		
Article : 28041481 - Biens mobiliers, matériel et études	Aspi feuille	471,87 €
Article : 28041512 - Bâtiments et installations	Travaux Sydesl	9768,43 €

Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves		
Article 10222 : FCTVA		15 000,00 €
Article 10226 : Taxe d'aménagement		1 500,00 €
Chapitre 13 - Subvention d'investissement		
Article 1321 : Etat et établissements nationaux		40 000,00 €
Article 1323 : Départements		20 000,00 €
Article 13251 : GFP de rattachement		20 000,00 €
Article 1328 : Autres		31 999,00 €
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées		
165 - Dépôts et cautionnements reçus		377,00 €
	Total	278 783,93 €

- **Assainissement**

Le Maire présente un équilibre du budget :

- en section de fonctionnement de **174 566,87 €**
- en section d'investissement de **192 180,86 €**

Section fonctionnement

Dépenses de fonctionnement prévues		
Chapitre 11- Charges à caractère générale		80 000,00 €
Chapitre 23 - Virement à la section investissement		41 750,70€
Chapitre 42 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	Amortissements travaux	47 034,43 €
Chapitre 66 – Charges financières	Intérêts d'emprunt	5 781,74 €
	Total	174 566,87 €

Recettes de fonctionnement prévues		
Chapitre 002- Résultat d'exploitation reporté		116 636,38 €
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	Amortissements subventions	12 930,49 €
Chapitre 70 - Ventes de produits	Redevance assainissement	45 000,00 €
	Total	174 566,87 €

Section d'investissement

Dépenses d'investissement prévues		
Chapitre 040- Opérations d'ordre de transfert entre sections	Amortissements subventions	12 930,49 €

Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	Capital emprunts	25 000,70€
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles		10 000,00 €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles		22 000,00 €
Chapitre 23 - immobilisations en cours		122 250,37 €
	Total	192 180,86 €

Recettes d'investissement prévues		
Chapitre 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		103 395,73 €
Chapitre 021 - Virement de la section d'exploitation		41 750,70 €
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	Amortissements travaux	47 034,43 €
	Total	192 180,86 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité des membres présents les budgets primitifs commune et assainissement.

7. Questions diverses

- Combarrier : le conseil propose d'ouvrir Combarrier les vendredis après-midi de 14 à 17h et les samedis matin de 9 à 12h d'avril à fin septembre exclusivement pour les déchets verts.
- Horaires écoles : Les enfants étant plus réceptifs le matin, le corps enseignant propose au conseil de délibérer sur le changement des horaires de l'école et ainsi d'ouvrir l'école de 8H30 à 12H00 et de 14H00 à 16H30. La commission des affaires scolaires va se réunir afin de réfléchir à une organisation et consultera la Directrice pour s'assurer que les familles adhèrent à ce changement et que les enfants pourront attendre sereinement le repas du deuxième service.

Séance levée à 22h 15

Secrétaire de séance,
Valérie LE BERRE

Le Maire,
Arnaud MAIRE DU POSET